

# KRÉOLISTIKA

Revue publiée par le CRILLASH  
Centre de Recherches Interdisciplinaires  
en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines



## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

*Kréolistika* est une revue universitaire, publiée par le CRILLASH et éditée par SCITEP Éditions.

- Directeur de la publication : Raphaël CONFIANT
- Rédacteur en chef : Max BÉLAISE

### Objectifs

---

La nouvelle revue *Kréolistika* – revue des mondes créoles du *Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines* (CRILLASH) de l'Université des Antilles (UA), éditée par *Scitep éditions* – vient de paraître au travers d'un premier numéro titré *Enseignement du créole dans la Caraïbe et l'océan Indien : état des lieux*, sous la direction de Max Bélaïse de l'UA.

Elle est présentée comme un moyen de repenser le fait créole et située dans le prolongement de la revue *Espace créole* qui a permis aux chercheurs du Groupe d'études et de recherche en espace créolophone (GEREC) de se positionner dans le monde de la créolistique, voire plus largement dans le monde de la linguistique.

Nous souhaitons recevoir des propositions d'articles traitant des aspects sociolinguistiques et/ou didactiques des créoles de différentes souches lexicales : françaises, anglaises, portugaises, néerlandaise. En d'autres termes, il est attendu que les propositions représentent la diversité des créoles en termes géographiques et de leurs bases lexicales majoritaires.

Les auteurs sont invités à envoyer leurs demandes de présoumission et leurs manuscrits au format MS Word.

Les quelques recommandations suivantes visent à limiter le nombre d'allers-retours lors de l'édition de la revue et à accélérer sa publication. Merci d'en prendre connaissance avant l'envoi de votre manuscrit.

### Dates à retenir

---

15 août : Soumission de l'article

15 octobre : Retour du texte à l'auteur pour révision éventuelle

15 novembre : Retour de l'auteur à la revue

1<sup>er</sup> mars : Publication du numéro

### Présentation du manuscrit

---

Les textes seront fournis en format doc ou rtf, avec une mise en page minimale. Les chapitres et sous-chapitres seront identifiés (1 ; 1.2 ; 1.2.3, etc.), mais il est inutile de soigner les polices et les corps de caractères qui seront revus lors de l'édition.

Les articles devront comporter un maximum de 35 000 signes (espaces comprises) et comporter les sections suivantes :

- Titre : 15-20 mots maximum
- Auteur·es et affiliations
- Résumé / Abstract / Résumé dans le créole concerné  
*Le résumé ne doit pas dépasser 2000 signes (espaces comprises)*  
*Le résumé doit être accessible au grand public et ne contenir aucune référence au texte principal. Il commence par une brève introduction du sujet et se poursuit par la présentation des points clés de l'article, à l'exclusion de toute citation des références et de toute abréviation spécialisée.*
- Mots-clés : 6 maximum  
*Ces mots-clés, importants pour la classification de l'article, doivent être simples. Ils seront tous saisis en minuscules et séparés par une virgule.*
- Introduction
- Corps de l'article  
*Les illustrations seront fournies sous forme de fichiers séparés au format .jpg ou .pdf dans une qualité suffisante (300 dpi) et numérotés dans l'ordre de leur apparition dans le texte.*
  - *Dans le corps du texte (et non pas en note de bas de page) les sources bibliographiques seront indiquées de la façon suivante :*  
*(Nom : date) ou (Nom : date, page) ex. : (Bernabé, 2013 : 35)*
  - *Les citations longues de plus de trois lignes seront présentées avec un retrait de ligne à gauche et avec une diminution de la taille (11 pts), entre guillemets.*
  - *Lorsque deux citations d'une même source se suivent immédiatement, mais correspondent à des pages différentes, mettre (ibid., ##). Lorsque les deux citations qui se suivent correspondent à la même source et à la même page, écrire seulement (ibid.).*  
*Les notes en bas de page servent à fournir des précisions sur un fait d'analyse donné lorsque cela est vraiment nécessaire. Mais il faut éviter de les multiplier.*
- Conclusion
- Références bibliographiques  
*Merci de composer les noms d'auteurs en minuscules, avec seulement la capitale initiale*  
Nom, P. (date), Titre d'ouvrage ou de revue, « Titre d'un article ou de collection », n° du fascicule, Éditeur, nombre de pages, Ville.

### Recommandations typographiques

- Éviter l'emploi systématique des majuscules, notamment pour les noms d'auteurs
- Les accents doivent apparaître sur les majuscules (par exemple, Etat = État, A vrai dire = À vrai dire, Etre Antillais doit se célébrer = Être Antillais doit...).
- Ne pas mettre de points entre les lettres : CNRS, et non C.N.R.S.
- Expliciter les sigles et acronymes lors de leur première mention dans le texte.

### Autorisations de reproduction

En cas de nécessité, les autorisations de reproduction des images seront demandées par l'auteur à l'éditeur du support où figure l'image en question. Même si la reproduction est gratuite, et/ou provient d'un support scientifique ou à caractère non commercial, ou encore si l'image est disponible sur internet, l'autorisation et la mention de leur auteur sont requises.

## Références bibliographiques en fin d'article

---

Toutes les références citées dans l'article seront développées dans la bibliographie de la manière suivante :

### Pour les ouvrages

Nom, P. (date), *Titre de l'ouvrage*, Ville, Éditions

Exemple : Bernabé, J. (2013), *Prolégomènes à une charte de créoles*, Fort-de-France, K-Éditions.

### Pour les chapitres d'ouvrage

Nom, P. (date), « Titre du chapitre ». Dans P. Nom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Ville, Éditions, XX-XX

Exemple : Manessy, G. (1992), « Normes endogènes et normes pédagogiques en Afrique noire ». Dans D. Baggioni *et al.* (éds), *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Paris, ACCT/Didier Érudition, 43-75.

### Pour les articles

Nom, P. (date), Titre de l'article, *Nom de la revue*, N°, XX-XX

Exemple : Prudent, L.-F. (1981). Diglossie et interlecte, *Langages*, 61, 13-38

### Pour les thèses

Nom, P. (date), *Titre de la thèse*. Thèse de doctorat non publiée, Ville, Université de XXX.

Exemple : Carpooran, A. (2000), *Langue(s) et droit(s) en milieu plurilingue : le cas de l'Île Maurice*. Thèse de doctorat non publiée, Aix-en-Provence, Université de Provence.

### Pour les communications dans un colloque

Nom, P. (date), « Titre de la communication ». Dans P. NOM (dir.), *Titre : actes du colloque organisé par XXX*, lieu, date année, Ville de l'édition, Éditeur, XX-XX.

Exemple : DeGraff, M. (2014), « Men anpil, chay pa lou : an nou sèvi ak lang kreyòl la pou bon jan edikasyon ak rechèch ann Ayiti ». Dans A. Carpooran (dir.), *Langues créoles, mondialisation et éducation : actes du XIII<sup>e</sup> colloque international organisé par le Comité international des Études créoles (CIEC)*, Maurice, 5-9 novembre 2012, Maurice, CSU – ELP, 455-492.

### Pour les articles de presse

Nom P. (date), « Titre de l'article », *Titre du journal*, date de publication, disponible sur : URL.

Exemple : Paxman, J. (2016), « Non, le français n'est pas une langue d'avenir », *lenouveleconomiste.fr* 12/04/2016, disponible sur :

<http://www.lenouveleconomiste.fr/financial-times/non-le-francais-nest-pas-une-langue-davenir-30448/>

## Retour des épreuves

---

Autant que possible, renvoyer un pdf annoté, avec les instructions de correction en note.

## Tirés-à-part

---

Un tiré-à-part au format pdf de leur article sera envoyé aux auteurs qui le souhaitent après la parution de l'ouvrage papier. Merci de nous en faire la demande :

**scitep** éditions

[editions@scitep.fr](mailto:editions@scitep.fr) / [www.scitep.fr](http://www.scitep.fr)